

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 12 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit et le 12 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

**PRESENTS :** Messieurs E. FARGIER, A. CHIRAUSSSEL (+ procuration de P. ROUX), B. DE FOMMERVAULT (+ procuration de M. ALLAMEL), P. GAILLARD (+procuration de J. DURIEU), M. BOUSCHON (+ procuration de A. BASTIDE), S. CIVIER (+ procuration de F. NOGIER), G. JALADE (+ procuration de A. LOYET), B. PERRUSSET (+ procuration de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, G. SAUCLES, L. BUFFET (+ procuration de JC. COURT), JY. PONTHER, R. MOULIN, P. DUPONT, J. SOUBEYRAND, B. MEISS (+procuration de R. THIOLLIERE), R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, P. LAVIALLE (+ procuration de N. BARACAND), JC. FLORY, R. LACROTTE (+procuration de M. CEYSSON), M. TOURVIEILHE et P. MANENT (+ procuration de JP. LARDY).

Mesdames R. DUPLAN, MN. DURAND (+procuration de F. DUMAS), C. FAURE, M. DUBOIS (+ procuration de A. LACOSTE), C. PASTRE, MF. MARTIN (+ procuration de C. SUCHET), D. FORBIN (+ procuration de S. REYNIER), F. VOLLE et C. GARCIA.

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 35

Procurations : 16

Votants : 51

Absents : 4

Date de convocation : 06/07/2018

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs, F. JOUFFRE, D. BERAL, M. CHAZE, J. SARTRE

En présence des suppléants non votants :

**Objet : Marché public 2018-14 Procédure adaptée / Travaux en vue de la requalification de la rue de l'église en vue de l'aménagement d'une voie douce Pont d'Aubenas**

Dans le cadre du marché de travaux à intervenir, une consultation a été publiée le 7/06/2018 sur le site ACHAT PUBLIC, le site de la collectivité et dans la rubrique Annonces Légales du Dauphiné Libéré le 11 juin 2018.

S'agissant d'un marché dont le montant prévisionnel est inférieur aux seuils européens, la publication est soumise à procédure adaptée.

Le marché est décomposé en trois lots :

Lot 1 (estimatif offre de base : 111 687 € HT) : Réseaux pluviaux, génie civil et réseaux secs

Lot 2 (estimatif offre de base : 270 679 € HT) : Aménagement de voirie ; ce lot comporte une clause sociale (l'entreprise sélectionnée doit employer du personnel en voie d'insertion - personnel intérimaire, demandeur d'emploi... pour une durée de 520 heures)

Variante 1 : Espace aménagé chemin de la Dalmette (bordures béton, bancs, végétaux)

Variante 2 : Aménagement Parvis de l'Eglise (bordures béton, bancs, végétaux)

Variante 3 : Bordure de séparation entre piétons et cyclistes (bordures)

Lot 3 (estimatif offre de base : 49 240 € HT) : Eclairage public.

Détail des offres reçues :

2 pour le lot 1 (Réseaux pluviaux, génie civil et réseaux secs) ;

3 pour le lot 2 (Aménagement de voirie) ;

3 pour le lot 3 (éclairage public)

Après première analyse des offres le 25/06/2018 et invitation à négocier et/ou confirmer, une seconde analyse a été établie sur la base des montants définitifs présentés par les candidats.

Le classement final, déterminé le 06/07/2018, sur la base des critères de jugement des offres prévue dans le règlement de la consultation :

Critères de sélection :

- 1) Valeur technique de l'offre : 45%
- 2) Prix des prestations : 55%

Classement obtenu par les entreprises, pour le lot 1:

	Offre de base	Offre négociée HT	Note finale	Classement
FAURIE ST AGREVE	156 751.00 €	151 996.00 €	70.67	2
EUROVIA AUBENAS	93 976.86 €	93 037.09 €	87.00	1

Classement obtenu par les entreprises, pour le lot 2 :

	MONTANT HT			Offre négociée variantes comprises HT	Note finale	Classement
	Offre de base	Variantes (total)	Montant total			
COLAS VALENCE	298 193.40 €	29 613.80 €	327 807.20 €	319 800.00€	89.78	2
SATP AUBENAS	312 463.17 €	26 565.84 €	339 029.01 €	329 356.88€	87.30	3
EUROVIA AUBENAS	272 153.20 €	27 060.50 €	299 213.70 €	295 246.61€	90.00	1

Classement obtenu par les entreprises, pour le lot 3 :

	Offre de base	Offre négociée HT	Note finale	Classement
BOUYGUES Marguerite (30)	33 952.10 €	32 999.00€	90.00	1
CITELUM Montélimar (26)	38 805.35 €	36 863.47 €	75.23	2
INEO Valence (26)	47 681.10 €	46 965.88 €	74.64	3

Considérant le montant des offres et le classement des candidats arrivés à la première position,

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité**, autorise le Président à signer les actes d'engagement et toutes pièces relatives à l'exécution du marché 2018-14 avec les entreprises désignées ci-dessous :

- EUROVIA pour le lot 1 (93 037.09 €HT) et le lot 2 avec variantes (295 246.61€HT), soit un montant global HT de 388 283.70 € ;
- BOUYGUES pour le lot 3, pour un montant de 32 999.00 € HT.

La dépense sera imputée au budget général en section d'investissement au chapitre 23 (article 2315 - 823)

« Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 13 juillet 2018

Le Président, Louis BUFFET

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20180712-DEL12072018-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2018  
Date de réception préfecture : 13/07/2018